



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 26 juin 2020

**PREAVIS N° 03/2020 concernant l'adoption
du projet de réaménagement de la
traversée du village et de ses abords et une
demande d'un crédit de réalisation pour la
première étape**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 25 juin 2020 présidée par Monsieur Jean-Luc Bürgy, vice-président.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N° 03/2020,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité avec 41 voix pour, 5 avis contraires et 7 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- adopter le projet routier soumis à l'enquête publique du 7 juin au 8 juillet 2019 ;
- accorder à la municipalité un crédit de CHF 2'828'000.00 au maximum pour entreprendre les travaux de la première étape ;
- autoriser la municipalité à signer tous les documents nécessaires ;
- autoriser la municipalité à classer les interpellations, postulats et motions ;
- autoriser la municipalité à encaisser les différentes subventions ;
- financer la dépense par l'emprunt si nécessaire ;
- amortissements, selon point 10 du préavis.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 25 juin 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le vice-président La secrétaire suppléante

Jean-Luc Bürgy

Sandrine Dozinel